



Votre  
douleur,  
parlons-en

## Contrat d'engagement

Dans notre établissement,  
nous nous engageons à prendre en  
charge votre **douleur**

C'est à dire :



Prévenir,

Evaluer,

Soulager,

La douleur n'est pas une fatalité !  
Parlons-en pour pouvoir la traiter

# Prévenir :

Différentes méthodes existent pour prévenir la douleur, notamment à la ponction :

- L'anesthésie locale (crème ou patch) : efficace à plus de 90%, 1 patient dialysé sur 2 l'utilise.



- La cryothérapie : C'est l'application de froid par l'infirmier juste avant la ponction.

- Autres Techniques complémentaires : soins de confort, casque d'hypnothérapie\*, aromathérapie...



\*selon disponibilité du matériel

**Parlez en à l'infirmier  
ou au néphrologue**

## Évaluer :

L'intensité de votre douleur vous sera régulièrement demandée. Nous disposons de différentes échelles d'évaluation afin de vous aider à la mesurer.



## Soulager :

Le traitement antalgique est ajusté selon les évaluations de la douleur, il sera enregistré dans votre dossier.

Il pourra être médicamenteux et/ou non médicamenteux.

Le niveau de soulagement sera systématiquement évalué.



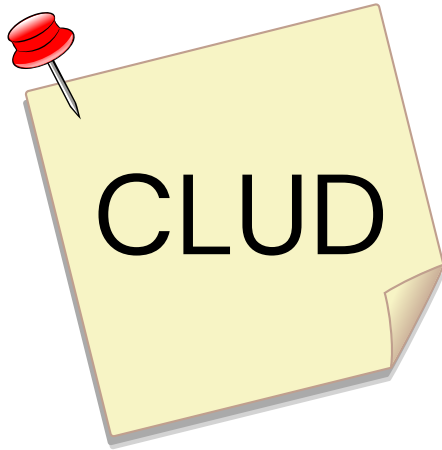
## Nous sommes là pour vous :

écouter, vous soutenir, vous aider

En répondant à vos questions,  
En vous expliquant les soins que nous allons vous faire et leur déroulement,  
En utilisant le ou les moyens les mieux adaptés.

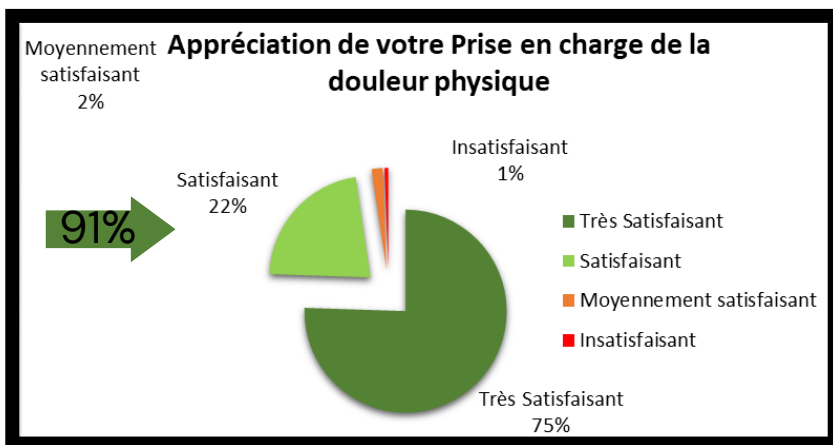
**Votre participation est essentielle**

# Notre comité de lutte contre la douleur :



contribue à la stratégie de lutte contre la douleur.  
Il est composé d'une équipe pluri-professionnelle (médecin, soignants...)

# Notre qualité de prise en charge:



**Nous évaluons régulièrement nos pratiques afin de les améliorer.**

Enquête de satisfaction 2023

Article L. 1110-5 du code de la santé publique : « ... toute personne a le droit de recevoir des soins visant à soulager sa douleur. Celle-ci doit être en toute circonstance prévenue, évaluée, prise en compte ... »



Votre  
douleur,  
parlons-en



[www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr)

Version 9 : mise à jour en juillet 2023